



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

LE MOT DU MAIRE

Le conseil municipal de Sainte-Pétronille a trois nouveaux conseillers: il s'agit de Mme Nicole Dubé et de MM François Crête et Pierre Deschamps. A ces trois nouveaux conseillers, je veux souhaiter la bienvenue et mes meilleurs voeux de succès. Et les remercier d'avoir bien voulu accepter de consacrer une partie de leur temps au développement de la municipalité.

C'est donc un conseil municipal renouvelé qui assurera au cours des prochains douze mois le développement de Sainte-Pétronille. Il poursuivra le mandat que nous nous sommes fixés: garder à notre municipalité un cadre de quiétude, tout en assurant un développement harmonieux des services communautaires.

Il faut souligner ici le travail imposant qu'ont réalisé les conseillers sortants qui ont décidé de mettre fin à leurs activités municipales. Il s'agit de Michel Bourbeau, Gaston Dussault et Guy Royer. Chacun d'eux a réalisé combien pouvait être stimulants et exigeants la tâche de conseiller.

Michel Bourbeau a veillé au cours de ces dernières années à ce que toutes les dépenses de la municipalité soient justifiées et qu'elles soient réalisées au meilleur coût possible. C'est Pierre Deschamps qui assurera désormais cette tâche.

Gaston Dussault a donné de son temps et de ses énergies à surveiller les travaux d'infrastructure de notre municipalité, tout particulièrement les travaux de réfection de la route Marie-Anne.

Grâce à ses efforts, les résidents de cette route ont sauvé des milliers de dollars.

C'est François Crête qui assurera la planification des travaux d'infrastructure dorénavant.

Enfin, Guy Royer a été l'animateur des Loisirs. C'est à son équipe que nous devons des réalisations comme la chorale, la bibliothèque, le camp Art-été, les cours du soir et toutes les activités sportives de la municipalité. C'est Nicole Dubé qui poursuivra sa tâche avec le concours très précieux du comité des Loisirs.

A tous ceux là, je veux transmettre mes profonds remerciements pour leur dévouement.

Je voudrais en profiter pour souligner ici le travail des autres membres de notre équipe. Mme Cécile Larouche s'occupe de la rédaction, de la préparation et de la distribution du bulletin, Le Beaulieu; Tommy O'Donnell est en charge des bâtiments et des infrastructures de la municipalité. Pour sa part, Marcel Thivierge est responsable de la Commission d'Urbanisme de Sainte-Pétronille. C'est grâce à leur constante collaboration que nous pouvons poursuivre le développement de notre municipalité.

Enfin, soulignons le travail dévoué de celui qui, d'une année à l'autre assure la véritable continuité de notre municipalité, notre secrétaire trésorier Gaston Lebel.

Ensemble, nous nous sommes donnés comme tâche de définir la vocation de ce que sera Sainte-Pétronille dans cinq et dix ans: allons-nous accepter de devenir une ville dortoir bien prospère ou visons-nous à nous donner un caractère propre et dynamique. C'est le défi qui nous attend.

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIERE DE SAINTE-PETRONILLE

Tel que le stipule la loi 105 sur la démocratie municipale, nous vous présentons un rapport de la situation financière de Ste-Pétronille. Pour vous permettre de savoir comment sont gérées vos taxes, voici un aperçu des derniers états financiers revus par notre vérificateur, soit ceux de 1979, les dépenses en cours pour l'année 1980 et nos prévisions pour la prochaine année.

En 1979, notre budget s'élevait à \$138,278. Les principales dépenses se répartissant comme suit:

. Enlèvement de la neige	\$16,765
. Enlèvement des ordures	\$15,900
. Protection contre l'incendie	\$14,916
. Eclairage des rues	\$14,695
. Rôle d'évaluation	\$15,532

En 1980, le budget prévu de la municipalité était de \$147,519. Ce budget avait été élaboré pour permettre aux citoyens de Sainte-Pétronille d'avoir la même qualité de service qu'auparavant, sans pour autant se lancer dans des projets nouveaux.

Pour l'année 1981, le budget sera préparé avec la même préoccupation: limiter les dépenses pour maintenir un taux de taxation aussi bas que possible. Parmi les projets que la municipalité souhaite voir se réaliser au cours des prochains mois, ce sont le développement des loisirs (terrain de balle et autres activités) et l'amélioration de notre infrastructure routière (les trottoirs, les trous dans les rues, l'éclairage, etc...)

Il est évident que ces nouveaux projets demanderont des fonds additionnels. Mais la municipalité pourra y arriver en récupérant une partie de la taxe scolaire que vous n'aurez plus à payer.

Pour 1981, s'il est vrai que les citoyens verront leurs taxes municipales augmenter, ils n'auront plus à payer la taxe scolaire. Et de ce fait, ils paieront moins de taxes que cette année puisque la municipalité n'occupera pas tout le champ de la taxe scolaire comme elle pourrait le faire.

Enfin, soulignons qu'en 1978 et 1979, nous avons terminé l'année avec un surplus. Et nous nous dirigeons cette année encore, vers un équilibre de nos prévisions budgétaires.

BERNARD DAGENAI

LA RUE MARIE-ANNE

Depuis quelques semaines, les résidents de la rue Marie-Anne peuvent inviter leurs amis à venir les visiter en toute quiétude: la rue est carrossable. Et si vous en doutez, allez-y faire un tour!

La municipalité a même obtenu une subvention de \$25,000 du gouvernement du Québec pour financer une partie des travaux. Le député Richard a dû jouer d'astuce car les cadeaux pour bouts de route, par les temps qui courent, ça ne court pas les rues.

CUEILLETTE DES VIDANGES

Pour vous éviter le spectacle désolant des sacs à poubelles éventrés, veuillez noter que les ordures ménagères ne sont recueillies qu'une fois par semaine (le mardi) durant la saison froide.

UN FOYER POUR LES RETRAITES DE L'ILE

L'exode de nos personnes âgées vers les centres d'accueil de la grand'ville s'achève. Nous aurons bientôt un foyer sur l'Ile (Un C.A. comme disent les fonctionnaires.) Les plans de l'édifice sont même terminés et le terrain a été choisi à St-Pierre.

Avec les H.L.M. pour personnes âgées qui prendront forme bientôt dans plusieurs villages, les "orléanais senior" auront enfin les ressources en hébergement qu'ils souhaitent depuis longtemps.

GARDIEN(NE) DEMANDE(E)

Il vous est probablement arrivé de manquer une sortie faute de gardien(ne). Pourtant, il existe probablement des jeunes qui auraient été heureux(es) de se faire quelques sous en surveillant votre progéniture. Le problème c'est qu'on ignore leurs noms et leurs numéros de téléphone.

Pourquoi ne pas établir un bottin local des gardien(ne)s de Ste-Pétronille? Si vous êtes intéressé à garder des enfants (le jour, le soir ou les fins de semaine) donnez votre nom, votre numéro de téléphone et vos disponibilités en composant le numéro 828-9486 avant le 15 décembre.

Le mois prochain, le Beaulieu publiera le bottin des gardien(ne)s.

GARDEZ L'OEIL SUR LA LUMIERE

Si vous êtes un de ces privilégiés qui a un lampadaire près de chez lui, il y va de votre intérêt de prévenir le secrétaire municipal dès que le lampadaire ne fonctionne pas. Simple rappel!

On nous a dit à travers les branches que nos pompiers volontaires avaient évité de graves pertes à plusieurs propriétaires, grâce à leur adresse et à leur diligence. Bravo à Philippe et aux gars de l'équipe.

STAGE EN HAÏTI

Deux jeunes filles de la municipalité qui se préparent actuellement à faire un stage de formation en Haïti seraient heureuses de recevoir votre appui financier pour les aider à financer le voyage. Appeler France Choquette. Tél. no 828-9164.

CERCLE AFEAS

Le Cercle AFEAS prépare une deuxième session de conditionnement physique pour les femmes. Les cours débuteront lundi le 12 janvier et mercredi le 14 janvier. L'inscription aura lieu le 10 et 15 décembre au sous-sol de l'église St-Pierre, à 19heures.

Pour plus d'information appeler Françoise Gagnon - 828-2196.